

Tentative préalable de conciliation

devant le Tribunal d'Instance

(Article 830 du nouveau code de procédure civile)

DEMANDEUR (vous)

NOM (<i>ou dénomination sociale</i>):	• Mlle • Mme • M.
Nom d'épouse :	
Prénoms :	
Profession :	
Né(e) le : jour : _ _ mois : _ _ année : _ _ _ _	
Adresse (<i>personnelle ou du siège social</i>) :	_____

Code postal : _ _ _ _	Commune : _____
Pays : _____	

Vous demandez au greffier en chef du tribunal d'instance de _____

(tribunal de la ville du domicile de votre adversaire, lieu d'exécution ou de livraison du contrat ou lieu de situation de l'immeuble en cas de litige locatif) de convoquer votre adversaire pour procéder à une tentative de conciliation en raison du litige qui vous oppose.

Précisez ci-dessous l'identité et l'adresse de votre adversaire (ou défendeur) :

DEFENDEUR (votre adversaire)

NOM (<i>ou dénomination sociale</i>):	• Mlle • Mme • M.
Nom d'épouse :	
Prénom :	
Profession :	
Adresse (<i>personnelle ou du siège social</i>) :	_____

Code postal : _ _ _ _	Commune : _____
Pays : _____	

Précisez ensuite l'objet de votre demande en quelques lignes :

Vous pouvez chiffrer votre demande : _____
(votre demande ne doit pas dépasser 50 000 francs ou bien 7 600 euros)

Si possible, énumérer les pièces justificatives que vous joignez à votre demande :
(vous pouvez joindre des contrats, devis, factures, lettres diverses)

- 1) _____
- 2) _____
- 3) _____
- 4) _____
- 5) _____
- 6) _____
- 7) _____

Fait à :

Le :

Signature du demandeur :

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.